



## Déclaration liminaire CTP OCM du 25 mai 2010

Le gouvernement et l'administration viennent de décider sans concertation préalable de mettre en place des mesures inacceptables pour les personnels :

- ✗ utilisation des badges électroniques pour **vérifier la présence des personnels opérationnels** sur leur lieu de travail ;
- ✗ instauration d'un système de **vérification du nombre d'heures de contrôle réalisées annuellement** par chaque contrôleur (la déclaration sur l'honneur via le carnet d'heures ne suffisant plus) ;
- ✗ remise en cause du droit de grève avec une **augmentation considérable du nombre de secteurs à ouvrir dans les CRNA** en cas de mouvement social, **l'ajout de cinq nouveaux terrains soumis au service minimum dont Montpellier et la création d'astreintes opérationnelles injustifiées.**

Ces mesures infantilisantes et excessives démontrent le peu de confiance et de respect que l'administration éprouve à l'égard des personnels opérationnels. Elles remettent notamment en cause le professionnalisme et l'intégrité des agents.

**L'absence de concertation avant ces décisions et d'ouverture sur les modalités d'application constituent, aux yeux des organisations syndicales USAC-CGT, SNNA-FO, SNPACM-FO et SNCTA de Montpellier, Perpignan et Béziers, une rupture unilatérale du dialogue social de la part de l'administration.** La méthode utilisée constitue une grave régression dans le mode de dialogue social au sein de la DGAC et aura des répercussions opérationnelles dont l'administration aura l'entière responsabilité.

**En conséquence, ces organisations syndicales ne participeront pas au CTP OCM ce jour.**